

BUREAU DU VENDREDI 13 JANVIER 2023

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 6 janvier 2023 s'est réuni le 13 janvier 2023, à 8h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

- Denis BERTHOLOM - Maire de LARMOR-BADEN - Vice-Président
 - Yves BLEUNVEN - Maire de GRAND-CHAMP
 - Noëlle CHENOT - Maire de SURZUR - Vice-Présidente
 - Nadine PÉLERIN - Adjointe au Maire de VANNES - Vice-Présidente
 - Jean- Marc DUPEYRAT - Maire de SARZEAU - Vice-Président
 - Thierry EVENO Adjoint au Maire de SAINT-AVE - Vice-Président
 - Gérard GICQUEL - Maire d'ELVEN - Vice-Président
 - Patrice KERMORVANT - Conseiller Municipal de VANNES - Vice-Président
 - Nathalie LE LUHERNE - Maire de PLAUDREN - Vice -Présidente
 - Pierre LE RAY - Conseiller délégué à PLESCOP - Vice-Président
 - François MOUSSET - Maire de LE-TOUR-DU-PARC - Vice-Président
 - Jean-Pierre RIVERY -Conseiller Municipal à VANNES - Vice-Président
 - Christian SEBILLE - Maire de THEIX- NOYALO - Vice-Président
 - Léna BERTHELOT - Maire de PLOUGOUMELEN
-
- Pascal BARRET - Maire d'ARRADON
 - Roland TABART - Maire d'ARZON
 - Patrick EVENO - Maire de BADEN
 - Freddy JAHIER- Maire de COLPO
 - Philippe LE BERIGOT - Maire de L'ILE-AUX-MOINES
 - Vincent ROSSI - Maire de LA TRINITE -SURZUR
 - Yves DREVES - Maire de LE BONO
 - Guy DERBOIS - Maire de LE HEZO
 - Martine LOHEZIC - Maire de LOCMARIA-GRAND-CHAMP
 - Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUELTAS
 - Pierrick MESSAGER - Maire de MEUCON
 - Alban MOQUET - Maire de MONTERBLANC
 - Loïc LE TRIONNAIRE - Maire de PLESCOP
 - Gilbert LORHO - Maire de PLOEREN
 - Anne GALLO - Maire de SAINT-AVE
 - Alain LAYEC - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
 - Nadine LE GOFF-CARNEC - Maire de SAINT-NOLFF
 - Sylvie SCULO - Maire de SENE
 - Jean-Pierre RIVOAL - Maire de TREDION
 - Claude LE JALLE - Maire de TREFFLEAN

Ont été excusés :

- Jean LOISEAU - Maire de L'ILE D'ARZ
- Anne TESSIER-PETARD - Maire de SAINT-ARMEL
- Marylène CONAN - Maire de SULNIAC - Vice-Présidente

Le Président,
David ROBO



-01-

SEANCE DU BUREAU DU 13 JANVIER 2023

COMMANDE PUBLIQUE

**REALISATION DE DIAGNOSTICS AUTONOMIE
DANS LE CADRE DE L'OPERATION RENOVEE
DE GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION**

MARCHE N° 2022.103

ATTRIBUTION DU MARCHE

Une consultation des entreprises a été lancée, sous la forme d'une procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, afin de confier à un prestataire la réalisation de diagnostics autonomie dans le cadre de l'opération RENOVEE de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération.

Le marché est passé sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-12 de ce même code, pour une durée d'un an, reconductible deux fois un an.

Le montant maximum de commandes est fixé à 50 000 € HT/an. Ce montant sera identique sur les deux périodes de reconduction.

A l'issue de la consultation, deux offres ont été réceptionnées dans les délais impartis.

Au regard de l'analyse des offres, effectuée sur la base des critères de jugement fixés au règlement de la consultation, il vous est proposé d'attribuer l'accord-cadre à Vincent BERTOUX, ergothérapeute libéral.

Il vous est proposé de :

- *d'attribuer cet accord-cadre à Vincent BERTOUX ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché ainsi toutes pièces relatives à ce dossier ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ